

L'ESSENTIEL

ALAIN DAVID
ANCIEN TRÉSORIER
PRÉSIDENT
depuis le 1^{er} juin 2024

LE MOT
DU TRÉSORIER...

En 2023, la Fondation ACTION ENFANCE a obtenu 77 M€ pour financer ses activités.

Ce montant est en progression forte de 8,5% par rapport à 2022. Cela s'explique pour moitié par l'augmentation du nombre de journées d'accueil des enfants (+ 4,5%) et pour moitié par l'augmentation de nos coûts. En particulier, nous avons supporté l'effet en année pleine des revalorisations salariales intervenues les 1^{er} avril et 1^{er} juillet 2022. Nous nous réjouissons de ces revalorisations car elles ont contribué à une meilleure reconnaissance de l'engagement des salariés de la Fondation auprès des enfants qui leur sont confiés.

ACTION ENFANCE a accompagné en moyenne 1 031 enfants en 2023 au lieu de 987 en 2022. C'est dans le département de l'Essonne que la progression a été la plus forte. Elle correspond à l'accueil, dans des maisons louées, des premiers enfants du futur Village d'Épinay-sur-Orge.

Les Conseils départementaux ont été, comme d'habitude, les principaux financeurs de nos activités à hauteur de 65 M€ (+11% par rapport à 2022). Les dons, libéralités et contributions financières ont été stables par rapport à l'année précédente avec un montant de 10,5 M€.

Outre les besoins spécifiques des enfants non pris en charge par les Départements, la générosité de nos donateurs a permis cette année de financer l'amélioration de nos outils de gestion et en particulier de déployer un outil de suivi individuel des enfants qui remplace les dossiers physiques dans de meilleures conditions de confidentialité.

En décembre 2023, ACTION ENFANCE a acquis un nouveau siège social. Cette opération était indispensable car l'ancien siège, acheté il y a près de 30 ans à une époque où nous accueillions moins de la moitié des enfants accueillis aujourd'hui, était devenu trop petit. L'investissement, de 16 M€, sera financé par la vente de l'ancien siège et par l'utilisation de nos réserves. Comme nous prévoyons de rester longtemps dans ces locaux, l'achat est apparu plus rentable que la location.

Le résultat de l'exercice 2023 est à l'équilibre avec un excédent de 90 K€. Cet équilibre se dé-

BRUNO RIME
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
ÉDUCATIVE ET SOCIALE

... DU PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION ÉDUCATIVE
ET SOCIALE

En 2023, les travaux de la Commission éducative et sociale ont traité plusieurs sujets d'actualité importants tels que la prévention au sein des Villages, le développement du parrainage et du bénévolat, la formation des éducatrices/teurs familiaux et la préparation des projets d'établissement.

Depuis le 7 février 2022, la loi exige que tous les enfants et jeunes gens accueillis au titre de la Protection de l'enfance se voient offrir la possibilité de bénéficier d'un parrainage. Ce lien affectif durable entre un adulte et un enfant ou un adolescent, avec l'accord de sa famille, permet une ouverture sur le monde et vise à le préparer à l'autonomie après sa sortie du Village. Il est essentiel pour les enfants qui n'ont aucune perspective d'évolution dans leur environnement familial. Avoir un parrain peut contribuer au développement de leur capital social, les aider à trouver des stages, du travail et renforcer leur confiance en eux.

Actuellement, 60 parrainages sont formalisés au sein d'ACTION ENFANCE, plutôt avec d'anciens éducateurs, mais nous recherchons des bénévoles qui pourraient suivre des jeunes gens dans leurs démarches. En effet, près de 50% des anciens enfants accueillis disent ne compter sur aucun adulte en dehors de leurs éducateurs. Le parrainage permet d'éviter un futur isolement.

Par ailleurs, l'année a également été marquée par la préparation des projets d'établissement qui sont revus tous les cinq ans. Ces projets permettent de positionner l'établissement dans son environnement institutionnel, d'indiquer les évolutions en termes de missions et de constituer un document de référence pour les équipes. Ils sont essentiels pour envisager l'avenir sereinement et s'adapter à l'environnement dans les années à venir.

Nous remercions les directeurs de Villages et les chefs de service pour la qualité de leurs travaux et leur engagement envers ces projets.

compose entre un déficit de 738 K€ de la gestion contrôlée (financement des Départements en face des dépenses courantes) et un excédent de 828 K€ de la gestion libre (autres produits et charges). La plus grande partie du déficit de la gestion contrôlée provient des dotations aux provisions pour congés payés qui ne seront financés par les Départements que lorsque les congés auront été pris. Ce déficit sera donc rattrapé au cours des exercices futurs.

Notre situation financière reste solide puisque nos fonds propres dépassent 74 M€ tandis que nos immobilisations ont augmenté de 46 à 71 M€. Leur croissance, de 25 M€, a été financée par une augmentation de nos dettes bancaires (de 9 à 26 M€) et par un prélèvement de 8 M€ sur nos placements financiers.

Je voudrais exprimer ici notre reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui nous ont précédés et ont su maintenir ACTION ENFANCE dans une situation financière saine. Je remercie aussi les Conseils départementaux ainsi que nos donateurs et partenaires privés, pour leur soutien constant. Grâce à votre engagement à nos côtés, nous pouvons accueillir encore plus d'enfants dans nos Villages, tout en restant fidèles à notre mission et à nos valeurs.



La Fondation ACTION ENFANCE est membre de l'organisme DON en CONFIANCE qui lui a renouvelé son label le 11 mai 2023.
donenconfiance.org



Depuis 66 ans, la Fondation ACTION ENFANCE a pour mission de protéger et éduquer des enfants séparés de leurs parents pour des raisons de maltraitance ou de lourdes négligences familiales. Elle leur permet de grandir, frères et sœurs ensemble, de l'enfance à l'âge adulte, au sein de Villages d'Enfants et d'Adolescents. Son action est financée par les Conseils départementaux qui lui confient les enfants ainsi que par des donateurs et partenaires privés.



Notre mission

ACCUEILLIR

des frères et sœurs en danger, séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves, tout en maintenant, dans la mesure du possible, le lien avec les parents.

PROTÉGER

en garantissant un accompagnement constant par une équipe d'éducatrices/teurs familiaux, dans un cadre chaleureux et rassurant.

ÉDUIQUER

de la petite enfance à la vie adulte, soutenir l'enfant dans tous les domaines pour préparer son avenir et l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Nos principes d'actions

PÉRENNISER

ACTION ENFANCE est une fondation reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de poursuivre une mission pérenne. Engagée depuis 66 ans en Protection de l'enfance, elle consolide ses modes d'accueil tout en innovant.

S'ADAPTER

La Fondation perdure car elle s'adapte au contexte de la Protection de l'enfance qui évolue. ACTION ENFANCE s'est enrichie de nouveaux dispositifs qui répondent aux besoins des enfants et des Départements.

SE DÉVELOPPER

Forte de ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents, la Fondation vise à étendre son action à plus de Départements afin d'accueillir davantage d'enfants en danger en France.

Nos réalisations

CONSTRUIRE

Pour accueillir toujours plus de frères et sœurs, ACTION ENFANCE répond aux demandes des Départements et a initié une nouvelle génération de Villages d'Enfants et d'Adolescents sous la forme d'écoVillages à performance énergétique élevée. Sablons est la première réalisation inaugurée en mai 2022, s'ensuivront La Boisserelle, Chinon ainsi que de nombreux projets en cours.

DIVERSIFIER LES ACCUEILS

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents s'enrichissent d'un ensemble de dispositifs destinés à répondre à des situations d'enfants variées. Le placement à domicile (PEAD) a été développé ainsi que des appartements de semi-autonomie situés dans le centre de grandes villes, permettant un accès plus aisé aux études et formations.

ACCOMPAGNER LES PROJETS

ACTION ENFANCE souhaite rester présente pour toute personne ayant été accueillie dans un de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents et ce, à tout moment de sa vie. ACTION+, le dispositif d'accompagnement des anciens de la Fondation, agissant à proximité des Villages, a accompagné les projets de 173 bénéficiaires en 2023.

ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS



353 NOUVEAUX ENFANTS ET JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS À LA FONDATION DONT **219** EN FRATRIES



301 ONT QUITTÉ LA FONDATION, DONT :

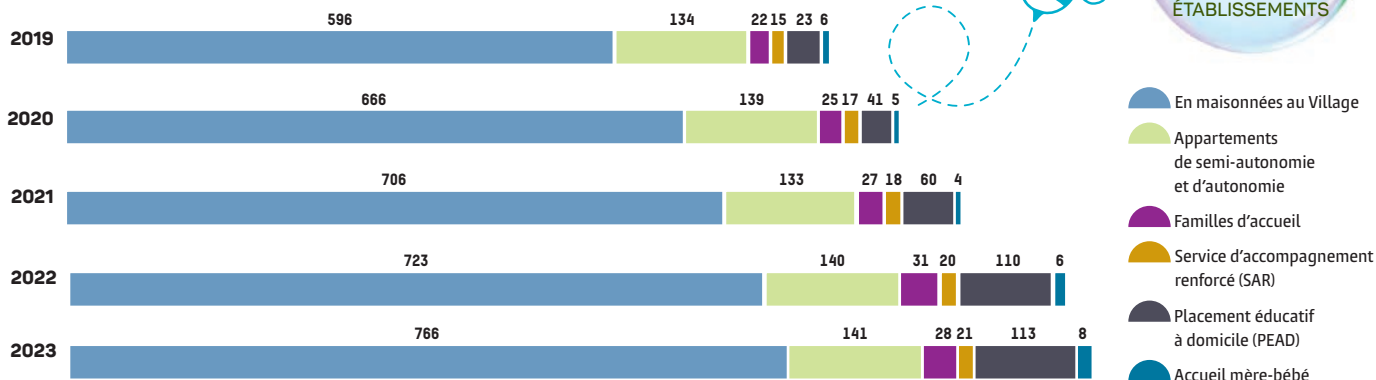
195 retours en famille
45 majeurs indépendants, fin de mesure de placement
51 en familles d'accueil ou établissement hors ACTION ENFANCE
10 motifs autres



29 ONT CHANGÉ D'ÉTABLISSEMENT OU ONT CHANGÉ DE MODE D'ACCUEIL DURANT L'ANNÉE

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MODE D'ACCUEIL

Un Village d'Enfants et d'Adolescents est conçu dans une logique de parcours de placement des enfants et adolescents. Il comprend un ensemble de dispositifs qui lui sont rattachés : maisons au Village, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, placements à domicile, accompagnements renforcés, accueil mère-bébé, familles d'accueil... Cet ensemble de structures permet d'accueillir les jeunes confiés, selon leurs besoins, dans une continuité de lieu et d'équipes éducatives.







1077 ENFANTS ACCUEILLIS AU 31/12/2023 DONT **830** EN FRATRIE

173 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR ACTION+

97,5% DE TAUX D'OCCUPATION EN MOYENNE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

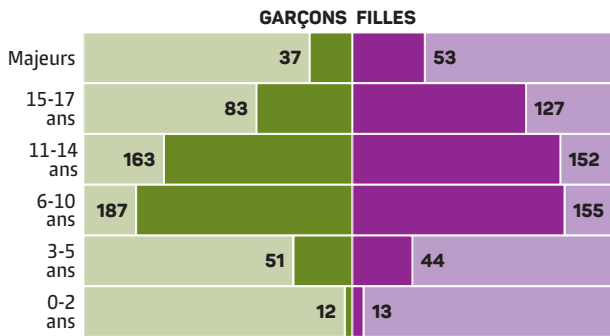


-  En maisonnées au Village
-  Appartements de semi-autonomie et d'autonomie
-  Familles d'accueil
-  Service d'accompagnement renforcé (SAR)
-  Placement éducatif à domicile (PEAD)
-  Accueil mère-bébé

PYRAMIDE DES ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS



SCOLARITÉ



69% ÉTUDES GÉNÉRALES
 10% en maternelle
 30% en primaire
 23% en collège
 5% en lycée
 1% en études supérieures

14% FORMATION PROFESSIONNELLE
 9% en lycée professionnel
 5% en apprentissage

13% ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ / RECONNAISSANCE MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

7% ULIS
 4% IME
 2% ITEP

4% SCOLARITÉ ADAPTÉE (Segpa, Erea)

89% DES ENFANTS sont scolarisés ou en formation professionnelle

11% DES ENFANTS ET JEUNES ne sont pas encore en âge scolaire, ont un emploi ou sont en recherche d'emploi

VIE EN PLACEMENT



C'EST LA DURÉE MOYENNE D'ACCUEIL* DES ENFANTS EN VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS
 (*jusqu'à 15 ans pour certains)

14% DES ENFANTS ACCUEILLIS SONT EN SITUATION DE HANDICAP (MDPH)

LES ÉQUIPES DE LA FONDATION



1027 SALARIÉS au 31/12/2023
 dont **918** en CDI et **109** en CDD*

ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET SIÈGE

108 personnes, dont :
 15 directrices/teurs d'établissement
 8 directrices/teurs au siège

ÉQUIPES ÉDUCATIVES

47 chefs de service
 538 éducatrices/teurs familiaux / assistant(e)s familiaux
 95 éducatrices/teurs 35h

PARAMÉDICAL

27 psychologues
 7 infirmières

SERVICES GÉNÉRAUX

96 personnes

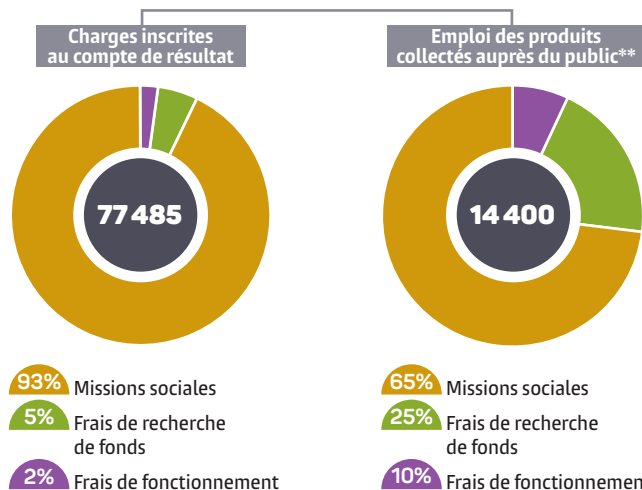
* pour remplacement de congés maladie, maternité etc.



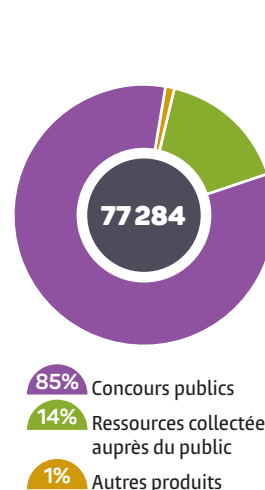
FINANCEMENT

en milliers d'euros au 31 décembre 2023

CHARGES*



PRODUITS*



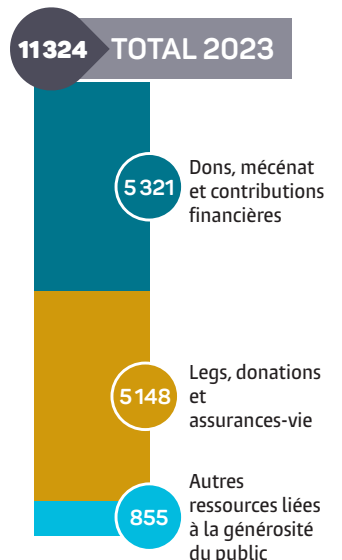
* Hors dotations / reprises de provisions et fonds dédiés

** Charges financées par la générosité du public (CROD p.10) : Missions sociales + Frais de recherche de fonds + Frais de fonctionnement (total : 10 400)

+ Investissements nets financés par la générosité du public (9 528) - Nouveaux Emprunts et subventions investissements (-5 528)

COLLECTE

en milliers d'euros



BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2023			RAPPEL AU 31/12/2022
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 813	1 599	214	373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 789	43 483	71 306	46 760
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS	3 347	0	3 347	4 551
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 499	0	3 499	3 105
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	123 448	45 082	78 366	54 789
CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 469	25	15 444	13 220
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24 163	0	24 163	31 423
DISPONIBILITES	3 165	0	3 165	4 302
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	42 797	25	42 772	48 945
TOTAL DE L'ACTIF	166 245	45 107	121 138	103 734

PASSIF

NATURE	AU 31/12/2023	RAPPEL AU 31/12/2022
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES (1)	34 621	32 884
REPORT À NOUVEAU	39 119	40 354
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (2)	90	502
dont résultat sous gestion contrôlée	-738	-978
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	586	633
TOTAL DES FONDS PROPRES	74 416	74 373
Fonds reportés liés aux legs et donations	4 551	5 769
Fonds dédiés	836	677
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	5 387	6 446
Provisions pour risques et charges	3 134	3 279
TOTAL PROVISIONS	3 134	3 279
DETTES FINANCIÈRES	26 217	8 633
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	11 984	11 003
TOTAL DES DETTES	38 201	19 636
TOTAL DU PASSIF	121 138	103 734

(1) **Politique de réserves** : conformément aux statuts de la Fondation, 10% du résultat annuel issu de la gestion libre est affecté à la dotation. Le cas échéant, le reliquat est affecté en report à nouveau afin de permettre le développement de la Fondation et la construction de nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents et d'entretenir les Villages existants.


(2) Ainsi le résultat réalisé en gestion libre en 2023 est un excédent de 828 K€ qui viendra en augmentation des fonds associatifs à hauteur de 83 K€ et du report à nouveau à hauteur de 745 K€.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	11 173	11 173	11 380	11 380
Dons manuels et Mécénat	5 170	5 170	5 561	5 561
Legs, donations et assurances vie	5 148	5 148	4 882	4 882
Autres produits liés à la générosité du public (4)	855	855	936	936
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (5)	843		708	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	65 268		58 970	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 129		1 311	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	39	39	76	76
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	78 452	11 212	72 444	11 456
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES (1)	72 477	5 392	66 539	5 796
1.1 - Réalisées en France	72 123	5 038	66 142	5 399
1.2 - Réalisées à l'étranger	354	354	397	397
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (2)	3 547	3 547	3 293	3 293
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	1 461	1 461	1 424	1 424
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	678	0	418	
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0	0		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	199	199	268	268
TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	78 362	10 598	71 942	10 781
EXCÉDENT OU DÉFICIT	90	614	502	675

Dans un souci de transparence financière, ACTION ENFANCE s'est engagée à publier chaque année le montant brut global de ses 5 plus grosses rémunérations, qui s'élève à 577 295 euros en 2023.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. »  Cabinet Léo, Jégard et Associés, Commissaire aux comptes de la Fondation ACTION ENFANCE

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

Ressources reportées liées à la générosité du public

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	5 516	4 691
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	614	675
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 000	150
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 130	5 516

Le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 2 130 K€ en 2023 en baisse de - 3 386 K€, baisse expliquée par le résultat excédentaire de la générosité du public (+614 K€) ainsi que les investissements nets autofinancés en 2023 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux Villages ou dispositifs d'accueil (-4 000 K€)

Contributions volontaires en nature

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	178	170
Réalisées en France	178	170
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	39	42
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	217	212

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	217	212
Bénévolat		
Prestations en nature	16	26
Dons en nature	201	186
TOTAL	217	212

Missions sociales (1)

Ce poste comprend les charges engagées par la Fondation pour réaliser ses missions sociales.

Frais de recherche de fonds (2)

Ce poste correspond aux frais engagés pour rechercher et traiter les dons et libéralités.

Frais de fonctionnement (3)

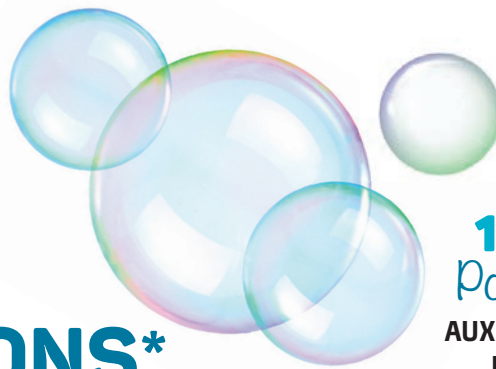
Ce poste comprend les coûts engagés pour la gestion de la Fondation non pris en charge par les Départements.

Autres produits liés à la générosité du public (4)

Cette rubrique comprend principalement les produits financiers.

Produits non liés à la générosité du public (5)

En application du règlement comptable 2018-06, les dons versés par des Fondations, Fonds de Dotations ou Associations sont comptabilisés en contributions financières dans le compte de résultat et inclus dans les produits non liés à la générosité du public dans le CROD. Ces dons constituent une source de collecte pour la Fondation.



GRÂCE À VOS DONNS*...

1099 K€
Pour répondre
AUX BESOINS DE TOUS
ET DE CHACUN

936 K€
Pour renforcer
L'ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives. Les Conseils départementaux financent la grande majorité des postes qui permettent d'assurer un accueil de type familial, mais nous avons besoin de renforcer ponctuellement ces équipes d'éducateurs supplémentaires que nous pouvons embaucher grâce à la générosité de nos donateurs. Vos dons permettent également de former en interne nos équipes éducatives à la spécificité de notre mode d'accueil de type familial.

* Ces montants, donnés pour exemple, ne représentent pas la totalité des dons et libéralités reçus en 2023.

4 000 K€
Pour permettre

LA CONSTRUCTION
ET LA RÉNOVATION DES VILLAGES

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents incarnent notre mode d'accueil. Ces dispositifs comprennent, de plus en plus, des lieux de vie destinés à répondre à toutes les situations des enfants qui nous sont confiés : Villages d'Enfants et d'Adolescents, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, services d'accompagnement renforcé pour situations complexes, services de placement éducatif à domicile, accueil mère-bébé, espaces de rencontre parents-enfants... Nos Villages sont créés à la demande des Départements et se présentent aujourd'hui sous la forme d'éco-Villages. Votre générosité nous permet d'acquérir les terrains mais aussi d'avancer la trésorerie nécessaire à leur construction dans le souci de bâtir des établissements adaptés permettant le meilleur accompagnement d'enfants de tous âges, par nos équipes éducatives, dans un cadre de vie et de travail de grande qualité.

Nous tenons à proposer aux enfants et aux jeunes des séjours de vacances, des activités extrascolaires sportives ou artistiques régulières, des sorties, des animations culturelles tout au long de l'année... Autant d'activités, financées grâce aux dons, nécessaires à leur reconstruction. Les dons nous permettent aussi d'accompagner chaque enfant et jeune, au plus près de leurs besoins, par exemple au travers d'un accompagnement thérapeutique en libéral ou de soutien scolaire. De plus, un nouveau dispositif AGILE a été mis en place pour permettre à des enfants qui le nécessitent de vivre des expériences apaisantes en dehors de leur lieu de placement.

Enfin, **ACTION+**, le dispositif d'accompagnement après placement, destiné aux jeunes sortis des établissements de la Fondation, leur garantit une présence et un suivi au-delà de leur placement, à n'importe quel moment de leur vie.

merci

À NOS DONATEURS ET BIENFAITEURS



À NOS PARTENAIRES PRIVÉS



À NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



À nos parrains

